



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
PORTES DE SOLOGNE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 11 Octobre 2016

71/16

Date d'affichage : 14 octobre 2016

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 20

Votants : 24

L'An Deux Mille seize, le 11 Octobre 2016

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**
légalement convoqué le 5 octobre 2016

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de la
Communauté de Communes des Portes de Sologne

PRESENTS :

Ardon : M. Jean-Paul ROCHE, Mme Elysaabeth CATOIRE,

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE
MENARD, M. Stéphane CHOUIN, M. Dominique THENAULT, M. Dominique DESSAGNES.

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT, Mme Claire MINIÈRE, M. Olivier GRUGIER

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie CHARRON

Ménéstreaux-en-Villette : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ, M. Bertrand DAUDIN

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

POUVOIRS : Mme Stéphanie HARS à Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, Mme Manuela CHARTIER à
M. Dominique DESSAGNES, Mme Nicole BOILEAU à Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO à M.
Dominique THENAULT

Absents excusés : M. Michel TATIN, Mme Véronique DALLEAU, M. Bernard GILBERT,

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

Objet : Vacations pour l'intervention d'un psychologue dans le cadre des animations du RAM.

Le Relais d'Assistants Maternelles souhaite mettre en place, dans le cadre de son projet de service, des groupes de parole sur les pratiques professionnelles des assistantes maternelles. Il est donc proposé de recruter un psychologue vacataire pour assurer ces rencontres et ces temps d'échanges.

Considérant qu'il convient d'avoir recours à un psychologue pour le RAM, et qu'il s'agit d'un travail spécifique et ponctuel à caractère discontinu, devant être rémunéré après service fait sur la base d'un forfait.

Les montants relatifs à cette intervention sont prévus au budget primitif 2016.

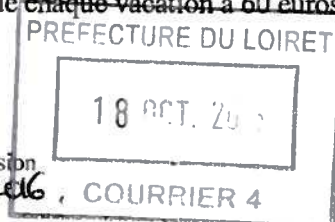
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

RECRUTE un psychologue vacataire sur le relais d'assistants maternels avec une intervention fixée à 10 heures (soit 5 séances de 2 heures chacune), dans le cadre d'une animation sur les pratiques professionnelles des assistantes maternelles.

FIXE le taux horaire de chaque vacation à 60 euros nets (frais de déplacements inclus).

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission
en Préfecture le 18/10/2016



Le Président,
Jean-Paul ROCHE